OGM
OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE

RAPPORT D'ACTIVITES 2023



@ Fabrice Barbezat





SOMMAIRE

Avants propos

5 Présentation de l'Observatoire

Temps forts

6 Temps forts de l'association

Programmation technique

9 Réunions

10 Programmes techniques et animation du réseau

Communication

14 Réseaux sociaux

14 Evènements

14 Valorisation - Applications

15 Valorisation - Publications techniques

La structure

17 Vie associative

18 Eléments financiers 2023

19 Partenaires financiers



AVANT-PROPOS

Présentation de l'Observatoire des Galliformes de Montagne

Association de protection de l'environnement

L'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM) a été créé en 1992, d'abord comme Groupement d'Intérêt Scientifique puis, comme Association Loi 1901, le 22 avril 1998. L'association est agréée en tant qu'association de protection de l'environnement.

Missions

L'OGM conduit une soixantaine de programmes qui portent sur la répartition des espèces, la cartographie de leurs habitats, leur suivi démographique, l'inventaire des causes de mortalité et des actions de conservation, ... L'observatoire assure ainsi le suivi de six espèces de galliformes de montagne et de leurs habitats : Tétras-lyre, Grand tétras, Lagopède alpin, Gelinotte des bois, Perdrix bartavelle et Perdrix grise des Pyrénées.



Grand tétras



Perdrix bartavelle



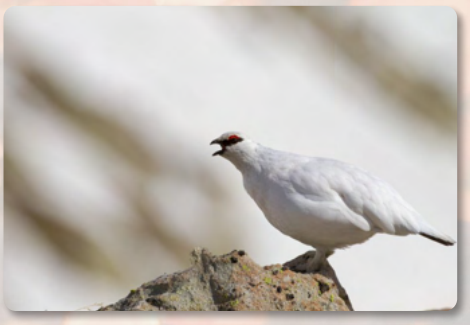
Perdrix grise des Pyrénées



Gélinotte des bois



Tétras-lyre



Lagopède alpin

Membres

En 2023, l'observatoire regroupe 52 membres actifs répartis dans les Alpes, les Pyrénées et les Vosges. Les membres mettent en œuvre sur le terrain les programmes de suivis et d'actions et participent à la vie de l'association. L'OGM est également constitué de 21 membres institutionnels qui sont invités aux instances de l'OGM. Ils bénéficient et participent financièrement aux travaux de l'observatoire.

TEMPS-FORTS

31 janvier | Commission Technique Alpes

La Commission Technique Alpes a eu lieu le 31 janvier 2023 à la Fédération Départementale des Chasseurs des Hautes-Alpes à Gap. Les membres et des intervenants ont présenté leurs projets et actions de terrain à l'ensemble de leur massif.



02 février | Commission Technique Pyrénées

La Fédération Départementale de Haute-Garonne, basée à Carbonne, a accueilli les participants de la Commission Technique Pyrénées le 02 février 2023.



31 mars | Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 31 mars 2023. Les 35 participants se sont réunis à la Maison de la Chasse et de la Pêche à Montpellier. Ce rassemblement annuel est l'occasion d'échanger avec les membres sur les projets de l'année passée et sur les évolutions à venir de l'association.

L'Observatoire des Galliformes a également soufflé ses 25 bougies et ainsi marqué plus d'un quart de siècle de partenariats.



Mars– Avril | Réunions départementales Pyrénées

Les réunions départementales sont des moments d'échanges durant lesquels les membres peuvent faire remontrer leur besoins. C'est le moment où l'équipe technique présente les avancées des programmes pour chaque département.

05-06 octobre | Congrès DSF

L'OGM, représenté par la Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes (avec la participation de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie), le Parc National de la Vanoise et une salariée de l'association, a animé un stand au Congrès des Domaines Skiables de France les 05 et 06 octobre 2023 à Toulon. Ce fut l'occasion d'échanger avec les fournisseurs et exploitants des domaines skiables sur les actions réalisées par l'Observatoire, ses membres et ses partenaires.



12 octobre | Séminaire POIA-Birdski

Après 4 ans de partenariat entre le Parc National de la Vanoise, le CEN Asters et l'OGM, le projet européen POIA- Birsdki s'est conclut par un séminaire à Challes-les-Eaux et a réunit près de 150 personnes.

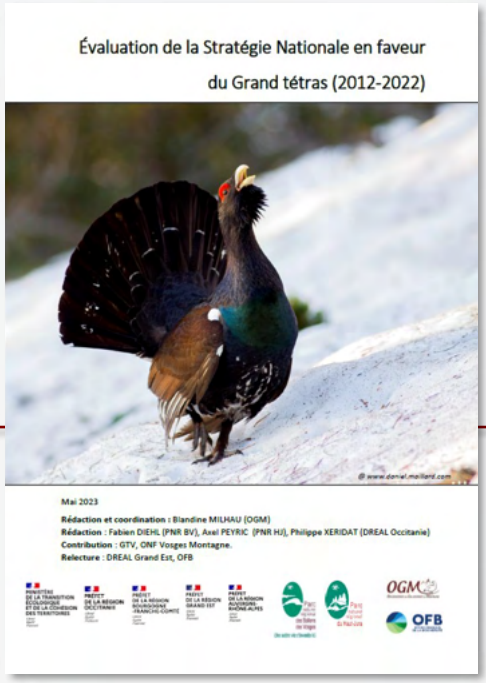


Octobre - Décembre | Réunions départementales Alpes

Les réunions départementales sont des moments d'échanges sur les particularités du département concerné. Ce sont des moments privilégiés durant lesquels les membres peuvent faire remontrer leur besoins et échanger entre acteurs de terrain. L'équipe technique présente les avancées des programmes pour chaque département.

Novembre | Evaluation SNGT

Mandaté par le Ministère de l'environnement, l'OGM a rédigé l'évaluation de la Stratégie National Grand tétras pour les 3 massifs - Vosges, Jura et Pyrénées. Cette action s'est terminée en 2023 après la présentation devant la commission du Conseil National de la Protection de la Nature en juin puis au COPIL SNGT en novembre





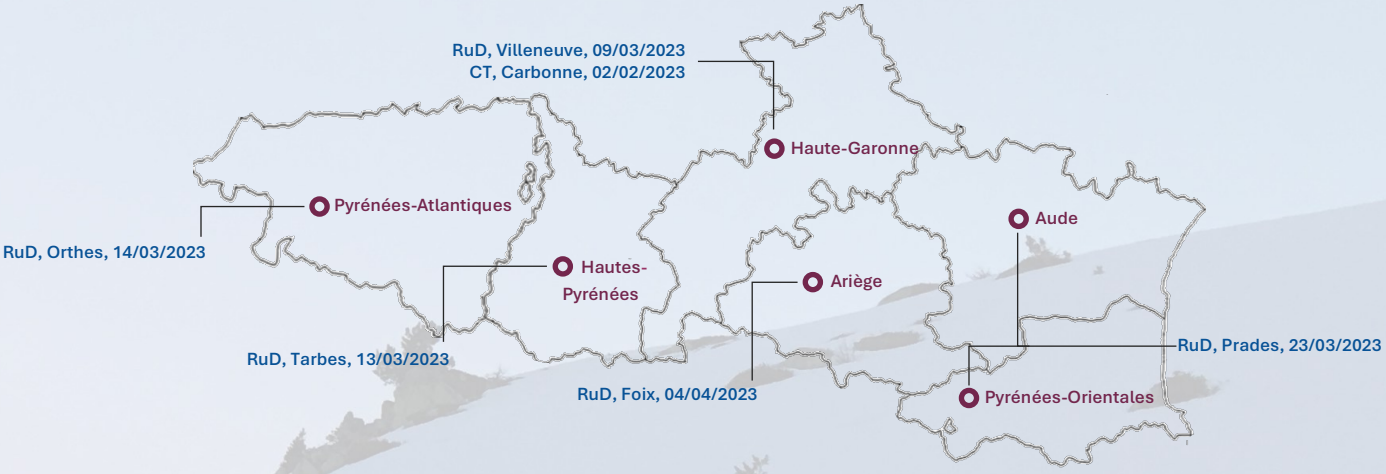
PROGRAMMATION TECHNIQUE

Réunions

Pyrénées

En 2023, les 2 chargées de développement dans les Pyrénées (J. GABRIELI et B. MILHAU) ont organisé et animé 5 réunions départementales (RuD) sur les mois de mars et avril. Au total, 28 structures membres de l'OGM ont participé à ces réunions.

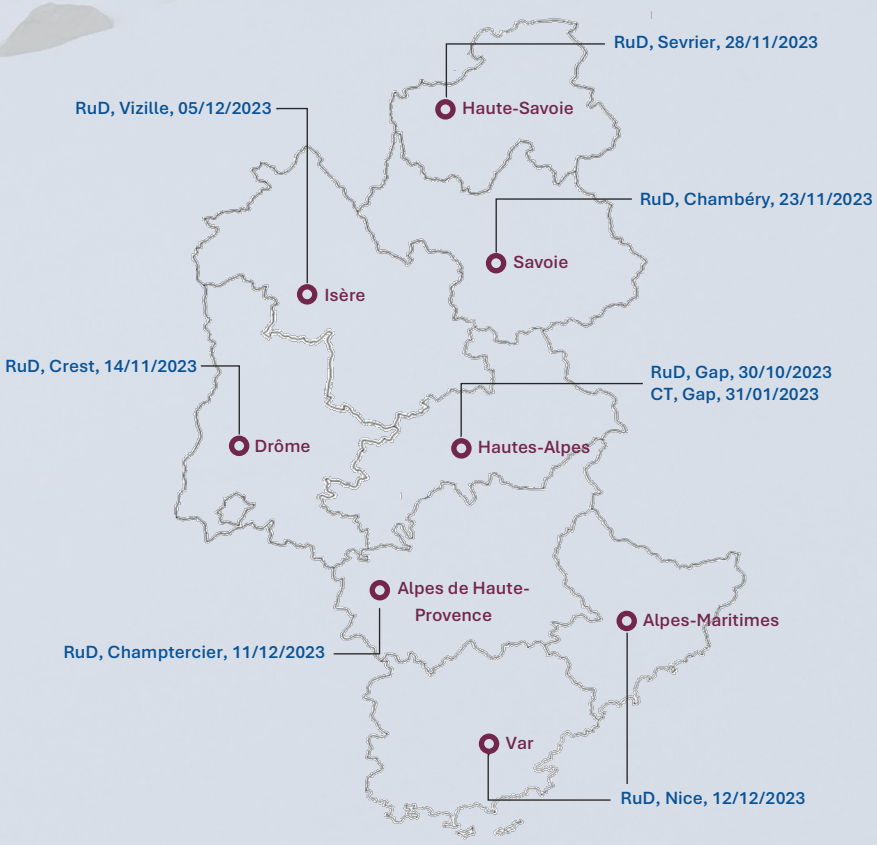
La Commission Technique (CT) Pyrénées s'est quant à elle tenue le 02 février 2023 dans les locaux de la Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Garonne. Plus de 40 personnes se sont réunies en présentiel et visioconférence pour discuter des thèmes suivants : le bilan des comptages au chant et au chien d'arrêt, les enquêtes câbles et clôtures, les avantages et les inconvénients du monitoring génétique, le bilan des actions en lien avec le pastoralisme...



Alpes

7 réunions départementales (RuD) ont été organisées et animées, entre octobre et décembre, par les 2 chargées de développement du massif alpin (B. AMBLARD et V. DOS SANTOS).

La Commission Technique (CT) Alpes a eu lieu le 13 janvier 2023 et a réunit près de 40 personnes. Cette réunion fut l'occasion de faire un bilan de l'année précédente et de nombreux membres et partenaires ont présenté leurs travaux : l'amélioration de la cartographie des habitats favorables à la reproduction du Tétras-lyre, le retour sur les études comportementales des Tétras-lyre, la cartographie des habitats favorables de la Gélinotte des bois, l'étude génétique sur les fèces de Tétras-lyre, l'identification et la cartographie des zones sensibles au Tétras-lyre sur et hors des domaines skiables.



Programmes technique et animation du réseau

Stratégie Nationale du Grand Tétras (SNGT) 2012-2022 - Pyrénées

Rappel : entre 2012 et 2022, l'OFB a animé la SNGT Pyrénées. L'OGM a été chargé par le Ministère de l'Environnement d'évaluer les actions du massif Pyrénéen, de proposer un canevas commun aux animateurs de la SNGT des Vosges et du Jura pour une évaluation de leurs massifs, et de coordonner et consolider l'évaluation nationale de la SNGT (synthèse des 3 massifs).

A partir de 2022, des questionnaires ont été envoyés à tous les partenaires de la SNGT et une centralisation des données a été faite qui ont permis la rédaction de fiches d'évaluation des actions. Fin 2022, la DREAL Occitanie a organisé le COPIL d'évaluation de la SNGT Pyrénées. En 2023, l'OGM a finalisé la rédaction du document de synthèse et a présenté cette évaluation à la commission du Conseil National de la Protection de la Nature qui a rendu un avis favorable. Le projet s'est terminé en novembre 2023 avec la restitution au COPIL.

Groupe Technique National Agrifaune (GTNA) - Pyrénées

Rappel : lancé en 2017, ce programme vise à assurer les partages de connaissances et des outils entre massifs et à favoriser la mise en œuvre de pratiques pastorales favorables à la petite faune de montagne aux différentes échelles territoriales.

La FDC 38 est porteur de ce projet et a pour partenaires l'AFP, la FAI, le GIP CRPGE, la FDC 65 et l'OGM. L'OGM a travaillé sur 4 des 5 actions en 2023 : la promotion et la diffusion de la boite à outils ; la prise en compte des enjeux « petite faune de montagne » dans les politiques publiques ; l'animation, le pilotage et la contribution technique du programme et les formations. L'Observatoire a également participé aux différents COPIL et COTECH qui se sont tenus tout au long de l'année.

Le GTNA est financé par l'OFB.



Agrifaune Massif - Pyrénées

Rappel : en 2016, la volonté de favoriser la mise en place d'actions en faveur de la conservation du Grand tétras dans le cadre de la Stratégie Nationale, a donné lieu à la signature de la convention « Clôtures pastorales et galliformes de montagne ». La déclinaison territoriale a été actée en 2017 sur les départements des Pyrénées. Est née ensuite la convention Massif « Pastoralisme et Galliformes de montagne ». Ce programme, décliné en 5 volets d'actions, a pour objectif de dynamiser le travail partenarial et d'échanges entre les équipes techniques pastorales et cynégétiques pour une meilleure prise en compte des enjeux galliformes et pastoralismes.

Le projet, financé par l'OFB, est porté par l'OGM et a pour partenaires en 2023 : l'ACAP, la chambre d'agriculture 31, les FDC 11/31/65/66 et l'AFP GP 66. L'OGM anime tout un réseau d'acteurs via des réunions d'échanges et présentations de l'avancée du programme, des visites de terrain en amont des chantiers de visualisation des clôtures, la sensibilisation des différents groupements pastoraux, la visualisation de plusieurs clôtures...

MAEC - Galliformes et pastoralisme - Pyrénées

En janvier 2023, l'équipe technique des Pyrénées a organisé et animé le séminaire sur les nouvelles Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). En effet, l'année 2023 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune et des mesures ont été déployées sur certains territoires pastoraux du massif Pyrénées. Les objectifs de ce séminaire étaient d'échanger sur les opportunités de mener des actions en faveur des galliformes de montagne, et notamment le Grand tétras, sur les estives pyrénéennes, et de définir les outils et méthodologies pouvant être utilisés. Ce lieu d'échange est l'occasion d'élargir le travail partenarial auprès de tous les acteurs du territoire (structures pastorales, partenaires OGM, animateurs Natura 2000...)



Diagnostics habitats - Pyrénées

Ce projet, mené entre 2020 et 2023, visait à mettre au point des diagnostics opérationnels basés sur des critères standardisés, simples et transposables quelque soit le contexte bioclimatique pour localiser avec précisions les habitats de reproduction des galliformes, évaluer les états de conservation et orienter les mesures de conservation et de restauration.

De nombreux rapports, protocoles et supports de formation ont été rédigés afin d'améliorer et d'échanger les connaissances sur les habitats de landes et pelouses d'altitude sur les estives ainsi que leurs enjeux pour la biodiversité.

Ce projet, financé par la région et la DREAL Occitanie, s'est terminé en août 2023.

Suivi des populations - Alpes et Pyrénées

Rappel : l'OGM coordonne chaque année avec les maîtres d'œuvre les comptages au chant au printemps et au chien d'arrêt en été, dans les massifs pyrénéen et alpin. L'OGM centralise et traite les données pour déterminer l'abondance, les tendances d'évolution des effectifs et le succès annuel de reproduction de 5 espèces de galliformes.

Côté Pyrénéen, le dispositif de comptage est biannuel pour le Grand tétras et l'année 2023 était l'année 2 du dispositif. Pour les autres espèces, le bilan se fait annuellement. La rédaction du rapport sur le succès de la reproduction dans le massif alpin a été assuré par l'équipe technique du massif. Il a été édité le 1er septembre 2023.

Rappel : une enquête de la répartition par commune des galliformes de montagne est faite depuis 1950. Ces inventaires de présence/absence, menés sur les massifs ardennais, vosgiens, jurassien, alpin, central, et pyrénéen, permettent de retracer les trajectoires des populations.

L'enquête pour la période 2010-19, a été finalisée et diffusée numériquement auprès des membres de l'OGM, tous ayant participé à la collecte des informations.

Ces programmes sont soutenus financièrement par les DREAL Occitanie et AuRA, et par les régions AuRA Sud-PACA et Nouvelle-Aquitaine.

Enquêtes câbles et clôtures - Alpes et Pyrénées

Rappel : l'association réalise des enquêtes biannuelles : une enquête auprès des partenaires pyrénéens pour centraliser les évolutions du linéaire de clôtures et une enquête pyrénéenne et alpine auprès des domaines skiables (DS) pour recenser les évolutions dans les parcs de remontées mécaniques (infrastructures, visualisations, cas de mortalité) (réalisée en 2023). Avec le soutien et l'accompagnement des membres de l'OGM, les stations mettent en place différents systèmes de visualisation. Elles peuvent également établir un plan de visualisation sur 3 ans qui permet de planifier les travaux de visualisation/démontage.

QUELQUES CHIFFRES

Alpes | 20% des infrastructures du parc des DS visualisés dont 80% de téléskis/télésièges et 12% de télécabines

Pyrénées | 2022-2023 : + 6 téléskis, 3 télésièges et 1 télécabine équipés soit un total de 60/360 infrastructures visualisées.

Ces enquêtes sont soutenues financièrement par les régions AuRA, Sud-PACA et Nouvelle-Aquitaine, et par la DREAL Occitanie.

Animation du PATLY - Alpes

Rappel : suite au constat d'une baisse des effectifs de Tétras-lyre dans les Alpes, un premier plan d'actions a été engagé par la DREAL et la Région Rhône-Alpes en 2010. Il a permis la réalisation de différents protocoles de suivi de population et d'habitats, la mise en place de mesures de conservation et a dynamisé le réseau partenarial entre les différentes structures. Au vu des résultats et réalisations de ce premier plan, il a été décidé de poursuivre cette dynamique avec un second plan d'actions.
Après avoir accompagné la DREAL et la Région AuRA, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage dans le PATLY 1, l'OGM a réuni les différents partenaires et a élaboré en concertation le contenu du PATLY 2 en 2016-2017. L'OGM assure actuellement l'animation, le suivi, l'appui à l'émergence et au financement des projets, et la diffusion des informations collectées dans le cadre du PATLY 2.

Le PATLY s'est poursuivi en 2023 à travers le COPIL en avril et les groupes de travail sur les domaines skiables et activités hivernales, la prédation, la communication, les milieux forestiers et le pastoralisme. L'OGM s'est également occupé de la rédaction du bilan annuel des actions et du bilan des 5 dernières années. Ce dernier a été présenté au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel des régions AuRA et PACA, qui ont tous les deux rendu des avis favorables et ont donc validé la prolongation du programme pour 5 ans, jusqu'en 2027.



Diagnostics d'habitat de reproduction et d'hivernage du Tétras-lyre - Alpes

Rappel : ce volet a pour objectif d'identifier les zones à enjeux en période hivernale en croisant des informations complémentaires : les zones d'hivernage du Tétras-lyre grâce à la recherche des crottiers.
Les diagnostics d'habitats de reproduction permettent quant à eux de localiser les habitats potentiellement favorables nécessitant une intervention pour rendre ces habitats favorables.

Les diagnostics d'habitats sont soutenus financièrement par les régions AuRA et Sud-PACA.

Actions de conservation des galliformes et de leurs habitats de reproduction et d'hivernage - Alpes

Rappel : pour intégrer les enjeux de conservation du Tétras-lyre dans les pratiques pastorales, il est nécessaire de localiser ses habitats de reproduction et de qualifier leur état de conservation. Le diagnostic permet d'identifier les habitats favorables à l'élevage des nichées et d'apporter un outil d'aide à la décision dans la gestion des milieux pastoraux. Ils permettent de localiser les zones à enjeux qui nécessitent des travaux de réouverture ou une mise en défens. Les membres de l'OGM accompagnent les domaines skiables dans la mise en place des zones de refuges hivernaux appelés zones de tranquillité.

QUELQUES CHIFFRES

Habitats de reproduction | 734 ha diagnostiqués (215 par la FDC 04 et 541 par la FRC PACA)
Dérangement | 647 ha diagnostiqués (358 par la FDC 73 et 289 par le PNM
Crottiers | 324 ha diagnostiqué (292 par le PNM et 32 par la FDC 73)

Comme chaque année, l'OGM a réalisé des recensements des zones de tranquillité sur les habitats d'hivernage menacés par le dérangement. L'Observatoire centralise toutes les zones de tranquillité mises en place par les membres et les diffuse via son application « Actions de conservation », l'application Vigifaune et les communique également à Biodiv'sport. En 2023, 24 zones de tranquillité ont été recensées essentiellement dans les départements 04, 05, 38, 74.

La centralisation et la diffusion des actions de conservation sont soutenus financièrement par les régions AuRA et Sud-PACA.

Projet POIA-FEDER Birdski - Alpes

Rappel : le projet Birdski est un projet de 4 ans, porté par le Parc National de la Vanoise, et avec comme partenaires le CEN 74 Asters et l'OGM. Les travaux se sont concentrés sur l'amélioration des connaissances sur les capacités visuelles des oiseaux de montagne en lien avec la visualisation des câbles de remontées mécaniques et la mise en place de zones de tranquillité. Trois domaines skiables pilotes volontaires se sont investis fortement dans le projet (Arcs-Peisey Vallandry, Val Cenis et Contamines-Montjoie).

Le projet se conclut par la visualisation de 57 km de câbles équipés de dispositifs de visualisation et par la création de 5 zones de tranquillité sur les 3 stations pilotes. De plus, 53 tétras-lyre et 10 gypaètes barbus ont été équipés de balises GPS. Au total, 36 domaines skiables ont réalisé des actions du projet.

Le projet s'est achevé en octobre 2023 par un séminaire de restitution. Ce séminaire fut l'occasion de restituer, à tous les participants, les résultats du projet : amélioration de la connaissance des comportements de Tétras-lyre en domaine skiable grâce au GPS, visualisation les câbles, conception des zones de tranquillité fonctionnelles...
Un cahier technique « Avifaune et domaines skiables, partager l'espace » synthétise les actions partenariales possibles et donne des outils de compréhension aux différents gestionnaires des espaces anthropisés.

Le projet a été financé par les fonds CIMA-FNADT et le fonds européen POIA-FEDER.



COMMUNICATION

Réseaux sociaux

Depuis plusieurs années, l'Observatoire anime une page Facebook afin de relayer au grand public les informations et actualités sur les galliformes de montagne dont les actions des membres de l'OGM. L'équipe technique a ainsi relayé 71 publications en 2023. La page compte 1086 abonnées.

Evènements



Congrès Domaines Skiables de France

Virginie DOS SANTOS (OGM), accompagnée de Sarah MORET (FRC AuRA / FDC 74), Pascal ROCHE (FRC AuRA / FDC 74), Justine COULOMBIER (Parc National de la Vanoise) et Sandrine BERTHILLOT (Parc National de la Vanoise), s'est rendu au congrès Domaines Skiables de France 2023. Cette année le congrès s'est déroulé les 05 et 06 octobre à Toulon.
Un stand a été tenu afin d'accueillir et d'échanger avec les nombreux visiteurs et autres participants du congrès.



Séminaire POIA-Birdski

Le 12 octobre 2023, s'est tenu, à Challes-les-Eaux, le séminaire de clôture du projet européen Birdski, piloté depuis 2020 par le Parc National de la Vanoise et en collaboration avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Savoie (CEN Asters) et l'Observatoire des Galliformes de Montagne. 150 participants étaient présents pour découvrir les résultats des actions, menées pendant 4 ans, en faveur des oiseaux de montagne dans les domaines skiables des Alpes du nord.

Valorisation - Applications

Actions de conservation

L'application « Actions de conservation » est un outil de travail permettant de voir en temps réel l'état des domaines skiables, à savoir les câbles de remontées mécaniques et les zones de tranquillité mises en place. Elle aide les membres et les domaines skiables a établir des plans de visualisation. Elle est accessible à tous avec les identifiants suivants :
URL de connexion : https://geo.ofb.fr/auth/login
Identifiant : act_conserv
Mot de passe : cables

Biodiv'sport

Biodiv'sport est un dispositif, conçu et animé par la LPO, qui vise à concilier les pratiques de sports de nature et la préservation de la biodiversité. L'OGM transmet les zones de tranquillité afin que celles-ci soient prises en compte par les usagers dans le cadre de leurs activités de loisir en montagne.

Vigifaune

Cette application régionale, développée par la FRC AuRA en collaboration avec les FDCs départementales, est un outil collaboratif dédié à la collecte d'observations de la faune sauvage. L'OGM met à disposition les zones de tranquillité via des flux WFS.

Valorisation - Publications techniques

Comme chaque année, l'équipe technique a rédigé de nombreux documents pour la restitution des données et connaissances pour les programmes et projets menés en 2023. Ces rapports sont élaborés à partir des données collectées et fournies par les membres et partenaires. Ils sont à destination des membres, partenaires, gestionnaires d'espaces naturels, services de l'état, bureaux d'études...

* Les rapports « Bilan démographique - massif Pyrénées » et « Succès de la reproduction - massif Alpes ». Ces rapports synthétisent notamment les résultats de comptages aux chants et aux chiens. Ils donnent les indices de reproduction, les tendances et les estimations des effectifs.



* Les rapports sur l'évolution des parcs des câbles aériens et des cas de percussion de l'avifaune recensés au sein des domaines skiables dans le massif alpin et le massif pyrénéens.

* Les documents (protocoles, formations, ...) du projet sur les diagnostics d'habitats dans les Pyrénées.

* Les documents liés aux programmes Agrifaune Massif et GTNA.

* Le rapport sur les plans de visualisation dans les Alpes. Ces plans prévoient les travaux de démontage et de visualisation sur les 3 prochaines années.



* Les rapports du programme PATLY : le bilan des actions 2023 et le bilan de l'animation 2023 et le bilan des 5 années du PATLY.

* Le rapport sur les diagnostics d'habitat du Tétras-lyre, des travaux de restauration des habitats de reproduction et des zones de protection hivernale.

* Le rapport « Evaluation de la Stratégie National en faveur du Grand tétras ». https://drive.google.com/drive/folders/12ImTY2JJGhkIzaO-mxAuTr9F9GgroFtK?usp=drive_link

* L'Enquête communale sur la répartition (présence/absence) par commune des galliformes de montagne. https://drive.google.com/file/d/16UG0R5LAP_vWiHpqwKl51PR_2nfgnWlv/view?usp=drive_link

L'équipe technique est co-autrice du cahier technique "Avifaune et domaines skiables : partager l'espace". Ce document, rédigé dans le cadre du projet européen POIA-Birdski, vise à promouvoir la démarche partenariale qui concilie les enjeux de conservation des oiseaux de montagne et les intérêts socio-économiques des territoires. Le cahier propose des outils pour aider les gestionnaires de domaines skiables, les maîtres d'œuvre, les gestionnaires d'espaces naturels et les décideurs à protéger les oiseaux de montagne.



Vie associative

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue le 31 mars 2023 à la Maison de la Chasse et de la Pêche à Montpellier. 36 membres actifs étaient présents ou représentés. De nombreux sujets ont été abordés notamment la démarche « Renforcer l'OGM », le bilan financier et des activités 2022, et les perspectives pour les années à venir.

Les membres ont réaffirmé que l'OGM est l'instance nationale référente en termes de suivi des populations de galliformes de montagne et de leurs habitats.

Ce fut également la dernière assemblée présidée par Antoine ROUILLON (SEA 74), remplacé par Christian SCHWOEHRER (Asters CEN Haute-Savoie).

Enfin, cette AG fut marquée par l'anniversaire des 25 ans de l'association.



Assemblée Générale 2023

Conseil d'Administration et Bureau

Au cours de l'année 2023, le Bureau et le CA de l'association se sont réunis à plusieurs reprises pour traiter du fonctionnement de la structure.

Le mandat de Président d'Antoine ROUILLON a pris fin à l'issue de l'AG 2023. Anne-Lise BARD HOUDANT (SEA 74) a pris sa place au sein du Conseil d'Administration de l'OGM en tant qu'administratrice. Christian SCHWOEHRER a été élu Président de l'OGM en mars 2023. Suite au départ à la retraite de Louis-Gérard d'ESCRIENNE (OFB), Laurent CHARNAY (Parc National de la Vanoise) a été élu trésorier de l'association au mois de décembre. Le CA est également composé de : André MUGNIER (FDC 74), Jean-Marc DELCASSO (FDC 65), François GARRABE (FDC 66), Pierre MARTIN (FDC 05), Florence LESPINE (FRNC), Frédérique ZELMIRE (ONF), Michel SALAS (OFB) et Jean-François DESMET (GRIFEM). Au 31 décembre, le 12ème siège est vacant.

Vie d'équipe

L'Observatoire des Galliformes de Montagne a employé 4 Equivalent Temps Plein sur l'année 2023. La structure a également engagé Monica Cécilia CORONA LOZADA en CDD durant 7 mois pour finaliser le projet « Diagnostic d'habitats Pyrénées », finaliser le projet Birdski et structurer la base de données « Travaux de restauration ».

Cette année fut également marquée par le départ d'Arii TERRIPAIA (Responsable Administrative et Financière), après plus de 3 ans de présence dans la structure. Un groupe de travail a travaillé sur son remplacement dans le cadre de la démarche « Renforcer l'OGM ». Le poste de Responsable Administrative et Financière a ainsi été transformé en poste de coordinateur associatif avec l'embauche d'Aurélie GUILLOU prévue pour janvier 2024.

Conseil Scientifique

La démarche « Renforcer l'OGM » s'est poursuivie avec la validation par le Conseil d'Administration de la nouvelle composition du Conseil Scientifique et de son règlement intérieur.
Il a été décidé que ce nouveau Conseil Scientifique serait constitué d'un cercle cœur avec neuf chercheurs académiques dans les disciplines suivantes : écosystèmes montagnards forêt et pastoralisme, écologie/biologie/dynamique des populations et biométrie/biostatistiques. Un 2ème cercle, composé de huit experts scientifiques, sera sollicité lorsque les sujets abordés le nécessiteront (génétique du paysage, modélisation spatiale, questions sanitaires, sciences participatives, sociologie, télédétection, bioacoustique).

CCCD

La Commission Conservation Communication et Diffusion s'est réunie le 27 février 2023 pour notamment traité les sujets suivants : les modalités de diffusion de l'article sur l'enquête communale, le plan de communication de l'OGM.

Commissions Techniques de Massif

La Commission Technique Pyrénées du 02 février 2023 a vu la réélection de Grégory TUCAT (FDC 65) comme référent de cette commission.

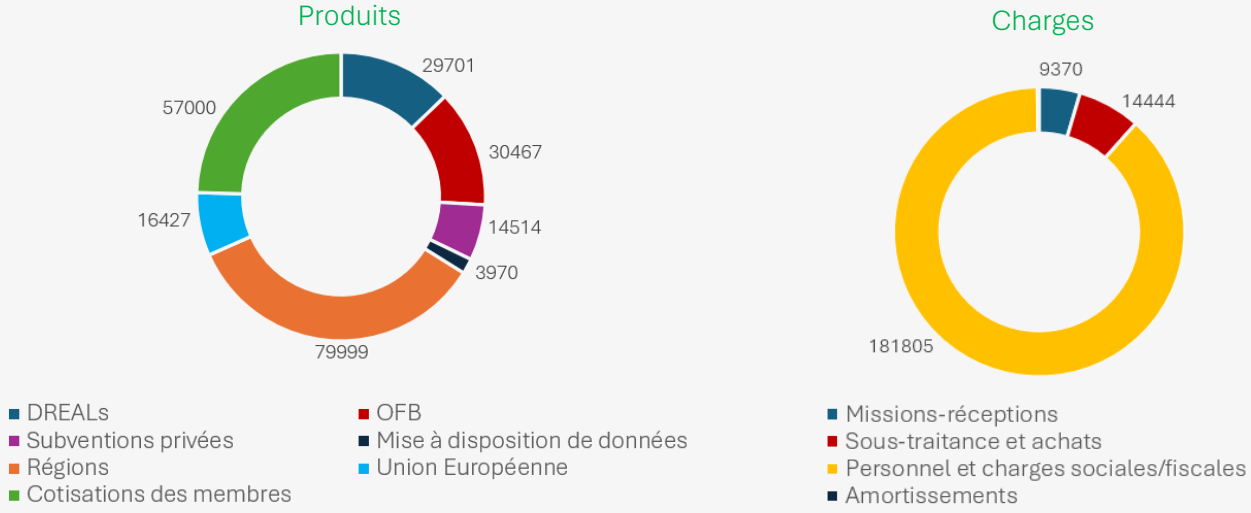
La Commission Technique Alpes a eu lieu le 31 janvier 2023.

Eléments financiers

En 2023, les ressources de l'association s'élève à 233 100 €.
Les subventions publiques/européennes représentent les principales ressources (67%) :

Régions (AuRA, PACA, Occitanie, NA).....79 999 €
DREALs (AuRA, Occitanie).....29 701 €
OFB.....30 467 €
Union Européenne.....16 427 €
TOTAL.....156 594 €

Les cotisations des membres représentent 24% des produits avec 57 000 €. Les autres produits de l'année se montent à 19 506 € (9%). Il s'agit principalement de la mise à disposition de données et de subventions privées.



Les ressources de l'association ont financé :
Personnel et charges sociales et fiscales.....181 805 €
Sous-traitances et achats.....14 144 €
Missions-réceptions.....9 370 €
Amortissements.....386 €
TOTAL.....205 705 €

Partenaires financiers

L'Observatoire des Galliformes de Montagne remercie les partenaires de leur accompagnement et le soutien dans ses actions et projets.

Partenaires financiers publics

Partenaires financiers privés

OGM
Observatoire des Galliformes de Montagne



www.observatoire-galliformes-montagne.fr

Siège social
90 impasse Les Daudes
74320 SEVRIER

Crédits photographiques
Emmanuel Menoni | Fabrice Barbezat | Bernard Bellon | Michel Clémente | Sébastien De Danieli | Jean-Pierre Frances | Jean Guillet | Daniel Maillard | Bertrand Muffat Joly | Clémentine Mutillod | Julien Steinmetz